

**SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS**  
**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES**  
**Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 15 décembre 2022**  
**Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes**  
**1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville**

<b>PRÉSENCES/ABSENCES / REPRÉSENTANT(E)S</b>			
Albert-Schweitzer	I. Bernier-Turgeon-ABSENTE	Le Rucher	Aucun
Antoine-Girouard	Véronique De Foy - ABSENTE	Le Sablier	Aucun
Arc-en-Ciel	Marie-Andrée Deshaies	Le Tournesol	Josée Alary - ABSENTE
Au Cœur-des-Monts	Stéphanie Pelletier-ABSENTE	Les Jeunes Découvreurs	Marie-Ève Paquette
Au-Fil-de-l'Eau	Françoise Robert - ABSENTE	les Marguerite	Jessika Brazeau - ABSENTE
Aux-Quatre-Vents	Nathalie Picard - ABSENTE	L.-Hippolyte-Lafontaine	Amélie Doherty - ABSENTE
Carignan-Salières	Ève-Julie Harvey - ABSENTE	Ludger-Duvernay	Jade Vandebossche-ABSENTE
de Bourgogne	Éric Beaudoin	Madeleine-Brousseau	Jessica Phaneuf (S) - ABSENTE
de l'Amitié	Michèle Chabot - ABSENTE	Mère-Marie-Rose	Marylise Marchand (S)
de l'Aquarelle	Aucun	Mgr.-Gilles-Gervais	Billy Devault
de l'Envolée	Claudia Gagnon - ABSENTE	Notre-Dame	Marie-Claude Cyr - ABSENTE
de l'Odyssée	Yvan Pitre	Paul-Émile Borduas	Jean-F. Marcotte - ABSENT
de la Broquerie	Yves Auffret	Paul-VI	Marie-Ève Turcotte
de la Chanterelle	Josée Dolbec	Père-Marquette	Karine Dallaire
de la Mosaïque	Stéphanie Laflamme	Pierre-Boucher	Mathieu Giguère
de la Passerelle	Nicolas Sallio - ABSENT	Saint-Charles	Roxanne Jeannotte - ABSENTE
de la Pommeraie	Steve Patenaude - ABSENT	Saint-Denis	Vanessa Vincent - ABSENTE
de la Source	V. J.-Gaudreault - ABSENTE	Sainte-Marie	Éric Capuano
de Montarville	Patrick Labrie	Saint-Mathieu	Julie Lavallée - ABSENTE
de Salaberry	Ghislain Noumeysi - ABSENT	Secondaire de Chambly	Julie Dépôt
des Cœurs-Vaillants	Simon Pagé (S) - ABSENT	Secondaire de Mortagne	Marie-Ève Turcotte
des Trois-Temps	Isabelle Lagadec	Sec. du Grand-Coteau	Francis Gingras - ABSENT
du Carrousel	Marie-A. Drolet - ABSENTE	Sec. Du Mont-Bruno	Sébastien Cormier
du Grand-Chêne	Marylène Chartier	Sec. François-Williams	W.Martinez-Alvarez - ABSENT
du Moulin	Isabelle Ménard	Sec. Le Carrefour	Aucun
Du Parchemin	Jérémy Chevalier - ABSENT	Secondaire Ozias-Leduc	Véronique Luciani
Du Tourne-Vent	Catherine Goupil - ABSENTE	Secondaire Polybel	Sébastien Marcoux – ABSENT
Georges-Étienne Cartier	Aucun	Éducation internationale	Bao Huong Trinh
Jacques-de-Chambly	C.-A. Taschereau - ABSENT	Orientante l'Impact	Aucun
Jacques-Rocheleau	Katy Van den Broele		
Jolivent	Audrey Proulx	Représentant ÉHDAA	Audrey Proulx(S)
J.-P. Labarre	Sébastien Trudel - ABSENT		
L'Arpège	Sonia Tremblay - ABSENTE	<b>Participants et Invités du CSSP</b>	
La Farandole	Rémi Tremblay	Iris Montini	Dir.générale adjointe - CSSP
La Roseraie	Salvatore Mancini	Diane Fortin	Dir. Par intérim - SOS
Le Petit-Bonheur	Sabrina Guilbert - ABSENTE	Marie-Hélène Talon et Lyne Guérin	Coordonnatrice Service Parents Agente de Mobilisation - FCPQ
Le Rocher	Simon Pelletier - ABSENT	<b>Autre(s)</b>	
		Marlène Girard	Secrétaire

**SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS  
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES  
Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 15 décembre 2022  
Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes  
1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville**

---

Résolution #

**1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Après constatation du quorum, le président Éric Capuano déclare l'assemblée ouverte à 19 h 15.

CP2022-  
2023-21

**2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

**3. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

CP2022-  
2023-22

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Katy Van den Broele propose l'adoption du procès-verbal de la séance du CP du 24 novembre 2022 tel que présenté.

**5. CONSULTATION DE LA POLITIQUE RELATIVE AUX SERVICES AUX DÎNEURS**

Madame Diane Fortin, directrice par intérim du Service de l'organisation scolaire du CSSP, informe les membres de certaines modifications à apporter à la politique relative aux services aux dîneurs dont la dernière révision date du mois d'avril 2018 pour une entrée en vigueur le 1er juillet 2018. Ces modifications permettront de retirer le modèle bonifié et permettront également une plus grande flexibilité au niveau des ajustements face à la nouvelle offre de service aux élèves HDAA.

Les principaux changements proposés sont les suivants : (1) Retirer les modalités particulières d'encadrement (modèle bonifié); (2) Retirer la mention de la contribution financière du Centre de services scolaire de la politique. Ces informations seront plutôt ajoutées aux encadrements financiers; (3) Modification des frais de l'annexe 1. Le retour de consultation se fera lors de la rencontre du Comité de parents du 19 janvier 2023. L'adoption par le CA du CSSP de la politique et des frais de l'Annexe 1 est prévue le 21 février 2023 et l'entrée en vigueur de la version modifiée est prévue le 1er juillet 2023.

**6. QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**SUIVI À MARIE-ÈVE TURCOTTE du 24 novembre**

**RÉPONSE :** La question sera répondue par la directrice de l'école suite à sa rencontre avec l'organisation scolaire.

\*\*\*\*\*

**Audrey Proulx, École Jolivent**

**Concernant l'offre de services ÉHDAA vs les services pour les familles issues de l'immigration :**

**1) Existe-t-il un comité/département du CSSP qui est responsable des services à nos enfants et familles immigrantes? (semblable au comité ÉHDAA par exemple)**

**RÉPONSE :** Le dossier de la francisation est coordonné par une coordonnatrice du Service des ressources éducatives. De plus, un guichet unique permet de traiter et d'évaluer toute nouvelle inscription au CSSP d'élèves issus de l'immigration. Une agente de soutien aux familles issues de l'immigration fait de l'accompagnement et oriente les familles vers des ressources externes de leur communauté afin de les aider selon leurs besoins. Enfin, une conseillère pédagogique accompagne les

**SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS**  
**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES**  
**Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 15 décembre 2022**  
**Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes**  
**1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville**

---

enseignants afin qu'ils puissent bien adapter l'enseignement en fonction des besoins de ces élèves.

**2) À quels services ces enfants et leurs familles ont-ils droit?**

**RÉPONSE :** Tout dépend de l'évaluation effectuée au guichet unique. Les orthopédagogues du guichet unique attribuent une valeur selon la hauteur des besoins d'un élève. Ces valeurs sont reconnues par le MEQ. Si une valeur 11 est attribuée, l'école reçoit une somme (selon l'âge de l'enfant) qui permet à la direction de mettre en place des services de francisation de manière temporaire. Si une valeur 22 est attribuée, l'élève doit suivre officiellement le programme pour élève non-francisé et l'école se voit attribuer une somme plus importante. Au secondaire, deux pôles d'accueil ont été créés (de Mortagne et Mont-Bruno) afin d'accueillir tous les élèves ayant une valeur 22 afin d'y concentrer les services. Si un élève issu de l'immigration n'a pas de valeur attribuée, ceci signifie qu'il maîtrise suffisamment la langue française pour suivre le programme habituel. Toutefois, cet élève peut, comme un autre élève, avoir des besoins. L'école doit y répondre de la même façon qu'elle répondrait aux besoins d'un autre élève non issu de l'immigration.

**3) Reçoivent-ils ces services d'emblée dès leur arrivée à l'école, ou est-ce que les parents doivent faire des démarches pour les obtenir?**

**RÉPONSE :** Ils reçoivent les services selon l'évaluation effectuée par le guichet unique.

**4) Les services prévus par l'offre de services ÉHDAA sont-ils partagés avec les familles issues de l'immigration? Ou bien est-ce qu'il y a une offre de services supplémentaire pour ceux-ci?**

**RÉPONSE :** Tel qu'expliqué à la question 2, ils reçoivent un service supplémentaire. Toutefois, l'offre de services aux ÉHDAA s'applique aussi à eux s'ils présentent d'autres besoins que celui de l'acquisition de la langue française.

**5) Pour les bulletins, que se passe-t-il avec les notes d'un enfant qui ne parle pas français? Si l'enfant reçoit des notes ajustées, y a-t-il un délai minimum/maximum pour en venir à un bulletin régulier, ou est-ce qu'il s'agit d'un processus individualisé?**

**RÉPONSE :** Il s'agit d'un processus individuel. La durée est variable d'un élève à l'autre. Selon la valeur attribuée par le guichet unique, ceux de valeur 22 doivent obligatoirement suivre le programme pour les élèves issus de l'immigration (programme ILSS). Tant qu'un élève détient une valeur 22, il poursuit le programme et est évalué autrement. Lorsqu'il réussit à passer à une valeur 11, il est évalué selon le PFEQ et ses notes apparaissent sur un bulletin régulier.

**Marie-Ève Paquette / École Les Jeunes Découvreurs**

À notre dernière rencontre du CÉ de l'école, on nous a présenté les nouvelles règles de fonctionnement du service de garde. Nous avons constaté que ce nouveau document est plus bref que ce que nous avions auparavant à l'école. Point positif, il contient tous les formulaires à donner à l'école en annexe, ce qui a été apprécié. Par contre, la direction et le service de garde ont eu beaucoup de difficulté à le modifier pour ajouter des éléments demandés par les parents. Pourquoi rendre le document si difficilement modifiable? Les

**SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS  
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES  
Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 15 décembre 2022  
Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes  
1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville**

---

parents ont remarqué qu'il n'y a pas d'endroit pour préciser s'il est possible ou non d'utiliser un micro-ondes à l'école et que le document ne contient pas les horaires des périodes de prise en charge des enfants par le service de garde ni le tarif pour le service dîneur seulement. Comptez-vous rendre le modèle plus personnalisable par l'équipe-école afin qu'elle puisse répondre aux demandes de précisions des parents? Si ce n'est pas le cas, pouvez-vous au moins ajouter les renseignements susmentionnés?

**RÉPONSE :** Les directions qui ont souhaité avoir un document word 100% modifiable et qui en ont fait la demande, soit 2 directions ont reçu un modèle de document modifiable. Le CSSP n'a pas eu d'autres demandes en ce sens, mais la version qui sera transmise l'an prochain sera en version modifiable. Les modèles de règles de fonctionnement ont été revus cette année et afin de faciliter le travail des écoles et l'homogénéité des règles de fonctionnement (ce qui facilite la lecture pour les parents qui ont des enfants dans des écoles différentes) la version transmise permettait de remplir les parties propres à l'école.

**Bao Huang Trinh / École d'éducation internationale**

Nous avons eu des échanges au CÉ de l'EEI concernant l'importance des voyages scolaires et leur éventuelle reprise sachant qu'ils constituent pour notre école, comme pour d'autres d'ailleurs, un atout et un levier important du programme international dans sa vision et ses valeurs. Considérant que les voyages se préparent plusieurs mois, voir des années avant le départ des élèves, nous aimerions pouvoir aborder le sujet au CÉ dès février 2023 avec l'équipe école et débiter ainsi une planification des projets de voyages. Nous aimerions connaître les orientations du CSSP concernant à la reprise des voyages à l'étranger, quelles sont les modalités qui seront en vigueur, quand serait-il possible de planifier les voyages à l'étranger à nouveau. Nous souhaiterions également connaître l'échéancier de la révision du document: Encadrement relatif à l'organisation de voyages scolaires par les écoles.

**RÉPONSE :** À la rencontre de février 2023.

**7. PRÉSENTATION DES SERVICES DE LA FCPQ**

Madame Marie-Hélène Talon, Coordinatrice du Service aux parents est accompagnée de Madame Lyne Guérin, agente de mobilisation. La FCPQ est une organisation reconnue depuis près de 50 ans dans le réseau scolaire ayant pour raison d'être tous les parents d'élèves du Québec par l'intermédiaire des comités de parents de 57 centres de services scolaire membres de la Fédération. Sa mission est de promouvoir et défendre les droits et les intérêts des parents dont les enfants fréquentent l'école publique aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire. La FCPQ collabore à l'amélioration constante du système d'éducation public au Québec pour la réussite éducative de tous les enfants. La Fédération a plusieurs outils disponibles pour tous les parents sur son site web :<https://www.fcpq.qc.ca/>

Madame Guérin informe les membres que la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), en partenariat avec la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ), a lancé les Journées de mobilisation dans plusieurs régions du Québec. Ces journées ont pour objectif d'offrir aux parents d'élèves des opportunités d'échange, de découverte et d'information sur des sujets d'intérêt pour eux. La participation à ces événements est gratuite et tous les parents y sont invités. Les comités de parents membres de la FCPQ ont l'opportunité de contribuer à l'organisation de l'activité dans leur région, notamment en choisissant les thèmes des ateliers qui seront présentés :

**SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS  
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES  
Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 15 décembre 2022  
Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes  
1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville**

---

soutien à l'implication dans le milieu scolaire, motivation, stress et anxiété des jeunes, intimidation et violence, etc.

De plus, le Théâtre Parminou présentera la pièce « Un parent presque parfait », portant sur l'intimidation, créée en collaboration avec la FCPQ. Cette pièce sera offerte lors de la tournée des Journées de mobilisation grâce à l'implication essentielle de la COFAQ. Le calendrier est le suivant : Saint-Jérôme : 14 janvier 2023; Montréal : 21 janvier 2023; Lévis : 18 février 2023; Sherbrooke : 25 mars 2023; Rimouski : 22 avril 2023; Gatineau : 6 mai 2023. Un Grand rendez-vous de la mobilisation aura lieu le 3 juin 2023 à Longueuil pour terminer la Tournée et pour souligner la clôture de la Semaine nationale de l'engagement parental en éducation.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec mesdames : Lyne Guérin, agente de mobilisation - lyne.agent@fcpq.qc.ca / Journées de mobilisation 2023 - FCPQ

Marie-Hélène Talon, coordonnatrice du service aux parents - services-conseils@fcpq.qc.ca

**8. PRÉSENTATION DU BUDGET 2022-20223**

Cet item est reporté à la rencontre du 19 janvier 2023.

**9. PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION**

Isabelle Ménard fait une brève présentation du plan d'action qui est une combinaison de ce que le Comité de parents a comme obligations (consultations) et des besoins de ses membres (formations et présentations).

- Avec le CSSP, nous convenons d'un calendrier de consultations qui est mis à jour tous les mois afin de bien planifier nos rencontres;
- Les membres seront consultés par secteur afin de recueillir des sujets pour lesquels ils souhaiteraient avoir des informations soit sous forme de conférences ou de présentations (par le CSSP ou le CP);
- Un relevé des travaux par secteur sera fait afin de faire ressortir les sujets qui suscitent l'intérêt de plus d'un secteur.
- Un plan d'action inspiré des suggestions des membres sera présenté lors de la prochaine rencontre du Comité de parents le 19 janvier 2023.

**10. LES BONS COUPS**

**Karine Dallaire, École Père-Marquette**

Jeudi dernier (8 décembre), la Fondation de l'école « Le vent dans les voiles » a organisé un grand marché de Noël avec plus d'une vingtaine d'exposants afin d'amasser des fonds pour la future classe extérieure : près de 60 000 \$ ont été recueillis. Ce fut un grand succès!

**11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS**

**Vice-présidence**

Salvatore Mancini fait part aux membres qu'une rencontre avec Mme Houpert a eu lieu afin de bien définir l'interprétation que l'on fait de l'article 189 suite à la modification de celui-ci concernant le remplacement d'une vacance au poste de représentant au Comité de parents dans un CÉ. La nouvelle *Loi sur la gouvernance scolaire* stipule que ce poste peut être comblé au sein du CÉ par et parmi les membres parents. Cela facilite grandement le processus en cours d'année.

**SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS  
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES  
Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 15 décembre 2022  
Au centre administratif du Centre de services scolaire des Patriotes  
1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville**

---

**12. PAROLE AUX MEMBRES**

Le président informe les membres que les 2 recommandations suivantes du Comité de parents dans le cadre de la consultation relative à l'offre de services ÉHDAA ont été retenues par le conseil d'administration :

- Favoriser et faire vivre aux élèves des classes d'enseignement spécialisé d'expériences d'intégration variées;
- S'assurer que la douance et la double exceptionnalité fassent partie des élèves HDAA.

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Yvan Pitre propose de lever l'assemblée. Il est 22h30.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**CP2021-  
2022-23**

\_\_\_\_\_  
Éric Capuano, Président

\_\_\_\_\_  
Marlène Girard, Secrétaire